

Le Dimanche
Roubaix-Tourcoing
Illustré
Hédomadaire
20 pages d'actualités
et de documents
— et deux feuilletons —
— intéressants —
20 cent. à tous nos vendeurs
et abonnés.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS

Nord et limitrophes	6 mois, 25.00	1 an, 48.00	1 an, 75.00
Astres départements	6 mois, 22.00	1 an, 42.00	1 an, 68.00
Belgique	6 mois, 25.00	1 an, 48.00	1 an, 75.00
Union Postale	6 mois, 35.00	1 an, 70.00	1 an, 110.00
Tarif B	6 mois, 30.00	1 an, 60.00	1 an, 90.00

REDACTION : ROUBAIX, 88 à 71, Grande-Rue, Tél. 34, 9.00, 19.00 et 45.03.
TOURCOING, 26, rue Carnot, Tél. 27.
ILLUSTRATIONS : 3, rue Faidherbe, Tél. 53051
FABRIQUE : 13, boulevard des Illustres, Tél. Louvre 09.40.
MOUVEMENT : 105, rue de la Station, Tél. 5.44.

CHÈQUES : 87 LILLE

Colombophiles
Roubaixiens
N'oubliez pas que vous
trouverez toujours
TOUS LES PRODUITS
COLOMBOPHILES
Domest, Bricoux, Fichet,
Barnier, Bige, etc., à la
Pharm. du Progrès
103, Grande-Rue, 103
— ROUBAIX —

BILLET PARISIEN

Les deux conceptions du Pacte à quatre

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

Paris, 3 juin (Miduit).
La conférence qui réunira jeudi prochain, à Paris, les représentants des grandes puissances européennes s'est assignée, paraît-il, des buts prochains et des buts lointains. Ne parlons pas de ces derniers, mais, parmi les buts prochains, il nous faut mentionner tout particulièrement le Pacte à quatre devant lequel ont surgi à la dernière minute de nouveaux obstacles.
Le côté curieux de la situation, c'est que les nations qui seraient parties au Pacte se défendent toutes les quatre de provoquer ces embarras de la dernière heure. En réalité, ce retard insolite est le résultat d'un malentendu. Il est incontestable que, dans l'esprit des puissances révisionnistes (Allemagne et Italie), le Pacte à quatre est destiné à préparer, sinon à entreprendre, la révision des traités.
Celle révision n'est pas l'objet avoué du nouveau document, mais si celui-ci n'était pas considéré par les Allemands et les Italiens comme une étape vers la révision, il ne les intéresserait à peu près nullement.
Or, les amendements que la France y a apportés tendent surtout à écarter l'éventualité de la révision. Notre pays ne voit pas la possibilité d'une révision que par l'application de l'article 16 du Covenant. Or, cet article, nous n'en demandons l'application qu'en plein accord avec la Petite-Entente et la Pologne. Une procédure qui négligerait les avis des principales puissances nous paraît propre à conduire à la guerre sous le pavillon du pacifisme. Nous ne nous y prêterons pas et nous avons fait savoir à tous que nous n'agissons qu'en plein accord avec nos alliés. Nous avons donné à ces derniers l'assurance que la question des révisions territoriales ne serait pas traitée au sein du « Directoire » des quatre. La Petite-Entente, prenant note de nos assurances, a demandé que communication en fût faite aux trois autres puissances qui seraient signataires du pacte. Il est vraisemblable que saisies de nos intentions, ces puissances, surtout l'Allemagne et l'Italie, les ont trouvées peu de leur goût.
Le projet de M. Mussolini était, à l'origine, bien différent de ce qu'il est devenu : le Pacte restait dans son esprit un instrument de révision, et nous aurions alors bien tort de le signer ; ou il répondait, dans son esprit comme dans sa lettre, aux exigences du Gouvernement français et, dès lors, il n'aurait plus beaucoup de mérite aux yeux des Allemands et des Italiens, et il ne sera qu'un document sans intérêt.

LE CAS DE M. HULIN

Poitiers, 3 juin. — Le 19 mai, la Cour d'appel de Poitiers, dans un arrêt longuement et fortement motivé, déclara inadmissible la demande de récusation formulée par M. Gaston Hulín, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, contre M. de La Grange, bâtonnier, Mésine, de Lette, et de Roux, membres du Conseil de l'ordre du barreau de Poitiers, dont sont hautement appréciés par la cour, le talent, la science juridique, la droite conscience. M. Hulín était condamné aux dépens.
M. Hulín s'est aussitôt pourvu en cassation contre cet arrêt de la Cour, mais, le pourvoi n'étant pas suspensif, le Conseil de l'ordre n'a attendu, dans la journée du 2 juin, M. Gaston Hulín, présentant sa défense.
Après en avoir délibéré, le Conseil de l'ordre a prononcé, hier, la peine de la radiation.
M. Hulín fera appel de cette décision devant la Cour de Poitiers ; M. Campalich présentera sa défense.

Un serrurier gagne un gros lot

Châlons-sur-Marne, 3 juin. — M. Maurice Huet, serrurier à Saint-Martin-d'Athois, vient de gagner le gros lot de 500.000 francs au dernier tirage des obligations de la Ville de Paris 4 % 1931.

René Couzinet, chevalier de la Légion d'honneur

(W.W.P.)



M. René Couzinet, qui servit comme observateur au 34^e d'aviation, a reçu le croix de la Légion d'honneur, conféré par le Gouvernement, à l'occasion du raid transatlantique de l'Arc-en-Ciel.

LETTE DE BRUXELLES

Une décision inconsiderée

(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER.)

Bruxelles, 3 juin 1933.
Il serait injuste de dire que le parti socialiste manque d'intellectuels. Il possède des hommes de premier plan. Malheureusement, ces intellectuels apparaissent aujourd'hui sous le plus mauvais jour. Ils ont, semble-t-il, perdu tout esprit critique. N'ont-ils pas accepté et voté un ordre du jour qui indique chez eux abdication du sens commun, de l'expérience et de la connaissance même sommaire des réalités ?
Les arrêtés-lois paraissent jeudi matin ; ils remplissent cinquante pages du Moniteur ; ils embrassent tous les domaines de l'activité nationale ; ils traitent des plus difficiles problèmes du moment ; ils doivent tenir compte des besoins du pays et des exigences des plus grandes nations du monde ; ils ont une énorme répercussion sociale, administrative, financière, économique ; ils mettent en jeu les ressorts les plus délicats et les plus puissants de la population ; la Belgique et le Congo y jouent leur existence. Chacun s'accorde à dire que l'on se trouve en présence de mesures décisives pour l'avenir de la patrie.
Vingt-quatre heures se sont à peine écoulées ; aucune étude approfondie n'a pu être faite non seulement de l'ensemble, mais surtout des détails de ce monument législatif d'une si délicate structure. Aucune expérience n'a été faite encore. Les socialistes parlementaires se réunissent. Quelque dix d'entre eux font rapport sur les arrêtés-lois et il n'y a pas eu de M. Vandervelde, ni M. Brunet, ni M. Destree, ni M. Ansele, ni M. Mathieu, ni M. Huysmans, ni M. Baltazar, ni M. Soudan, ni M. Spaak, c'est-à-dire les chefs du groupe. Cinq heures de discussion à peine. Cela suffit pour que les socialistes proclament la faillite du Gouvernement et réclament la convocation immédiate du Parlement.
Vraiment, c'est faire preuve de passion et d'absence de sang-froid, dans des circonstances particulièrement délicates. Il n'y a aucun légiste, aucun économiste, aucun sociologue, aucun juriste digne de ce nom, qui oserait donner une telle consultation en si peu de temps.
Les personnalités marquantes du parti socialiste que je citais plus haut, ont laissé dire et faire les politiciens de seconde zone. Ils ont suivi, sans réagir, sans même montrer les dangers d'une telle décision inconsiderée aussi bêtise et que personne ne prendra au sérieux. Hélas c'est la théorie de M. Vandervelde qui a encore été appliquée en l'occurrence. « Même si le peuple se trompe, nous le suivrons », a-t-il dit en substance tout récemment. Où voit le peuple qui accepterait une telle abdication de ses chefs ? Où irait le pays dans de telles conditions ? Quant au parti ou les affaires les plus sérieuses sont traitées avec la désinvolture que les parlementaires socialistes viennent de montrer, il est difficile de le considérer comme un parti de gouvernement.

M. Caillaux ne présidera pas la délégation française à Londres

Paris, 3 juin. — M. Joseph Caillaux, président de la Commission sénatoriale des finances, a quitté Paris pour Royat, d'où il ne reviendra que le 1^{er} juillet.
Tous les bruits concernant la présidence par lui, de la délégation française à la Conférence économique mondiale qui se réunit à Londres le 12 juin, sont donc sans fondement.

Lord Londonderry et M. Davis seront à Paris jeudi 8 juin

Paris, 3 juin. — A la suite de nouvelles parvenues de Genève, lord Londonderry, le capitaine Eden, délégués de la Grande-Bretagne, à la Conférence du désarmement, et M. Norman Davis, envoyé des Etats-Unis, se trouveront, le jeudi 8 juin, à Paris où ils conféreront avec MM. Daladier, président du Conseil et Paul-Boncour, ministre des Affaires étrangères.

Le nouvel ambassadeur des Etats-Unis dépose une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu

(W.W.P.)



Accompagné de sa femme, le nouvel ambassadeur des Etats-Unis à Paris, M. STRAUSS, est allé déposer une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu, à l'Arc de Triomphe.

Une Encyclique sur la situation de l'Eglise en Espagne

Le Pape publie une encyclique sur la condition actuelle de l'Eglise catholique en Espagne, dans laquelle il condamne la loi sur les congrégations. Il déplore les tentatives faites pour enlever à la chaire nationale, avec la foi traditionnelle, le plus beau titre de grandeur civile. Puis il rappelle les avertissements donnés au gouvernement espagnol et affirme que la récente loi est une grave offense, non seulement à la religion et à l'Eglise, mais encore aux principes de liberté civile sur lesquels déclare se fonder le nouveau régime espagnol.
L'Eglise s'accorde avec toutes les formes de gouvernement « pourvu que soient sauvegardés les droits de Dieu et de la conscience chrétienne ». La lutte contre l'Eglise ne peut s'expliquer par la nécessité de défendre la République.

Une rixe à Rabat entre un indigène et un israélite

Dans la nuit du 10 mai, une rixe éclata dans un cabaret tenu par un Juif. Un indigène devenant trop menaçant, le frère du cabaretier israélite sortit son couteau et l'en frappa au flanc. La victime, transportée à l'hôpital, décéda en y arrivant.
Assistât, une vive excitation se produisit dans la population indigène et les Marocains se dirigèrent sur le Meïlah, brisant ça et là quelques vitres de boutiques juives. Les autorités intervinrent immédiatement. Nul ne put pénétrer dans le Meïlah et, le lendemain, l'effervescence continuant, on fit venir les gendarmes locaux et la police qui patrouillèrent dans la Medina, dispersant facilement les rassemblements. Il n'y eut aucun blessé.
Il y eut cent vingt individus arrêtés. C'est la lie de la population indigène, et quelques-uns des fauteurs de troubles provoqués par la mise en vigueur du droit berbère. La police, en effet, profita de l'occasion pour s'assurer de ces meneurs en vue de l'anniversaire de la promulgation du dahir, qui tombait le 16 mai, soit cinq jours plus tard, et pouvait servir de prétexte à augmenter l'effervescence.
Le « Meïlah » resta consigné, mais tout fut employé pour aller à son travail. Il n'y eut ni bagarre, ni représailles. Deux policiers, deux gendarmes ou deux sous-officiers, placés de 500 mètres en 500 mètres, assuraient le calme qui ne fut nullement troublé. Ces forces constituèrent plutôt une mesure préventive contre d'autres troubles éventuels de la part des énergumènes berbères qu'une répression, car il n'y avait rien à réprimer.
Il est faux que des réclames soient venus de Casablanca ou de Meknès. Il n'y a donc pas eu de refus d'obéir. La vieille haine entre les Marocains et les Juifs subsiste toujours et il se trouve des gens pour saisir toute occasion de manifester.

LE RENDEMENT DES IMPOTS

Les recouvrements opérés pendant le mois d'avril dernier, au titre du budget général, se sont élevés à la somme globale de 3.126.362.100 francs.
En ce qui concerne les recouvrements effectués en avril, sur les contributions indirectes et monopoles, il y a, par rapport aux évaluations budgétaires, une moins-value de 259 millions 672.000 francs.
Les recouvrements opérés pendant le mois de mars précédent, par rapport aux recouvrements du même ordre opérés pendant le mois d'avril correspondant de 1932, pour les contributions directes, une plus-value de 69 millions 459.000 fr. ; pour les contributions indirectes et les monopoles, une moins-value de 101.300.000 francs.

M. Poincaré à Sampigny

M. Raymond Poincaré, qui avait tenu à prendre part au serin qui a eu lieu jeudi à l'Académie française, est parti en automobile, accompagné de Mme Poincaré, à Sampigny, où il va passer les fêtes de la Pentecôte.

La Pentecôte

Cette année, à chacune des grandes fêtes, nous avons pu nous louer des faveurs du temps. En effet, il semble bien que depuis le nouvel an, le beau temps aide à l'éclat de chacun des jours de grande solennité. Faisons une exception pour l'Ascension, mais il est toujours permis d'écrire que c'était là un fait qui confirme la règle. Ainsi donc, sans termes compliqués, sans images excessives, reconnaissons qu'il fait beau, que le soleil devient chaud, que le ciel est très pur et d'un bleu profond. Et cette agréable période dure déjà depuis longtemps. Flatteurs-nous de croire que les fêtes de la Pentecôte se célébreront sous ce régime tout le monde se trouve fort bien.

D'ailleurs, pour beaucoup l'essentiel était de partir et nombreux sont ceux qui, dès samedi, confiants en la promesse précise du baromètre, ont pris le grand départ vers des endroits reposants ou considérés comme tels : la plage ou la campagne. Pour ceux qui l'usèrent de la liberté de ces petites vacances qu'à partir d'aujourd'hui et limiteront leur appétit de grand air et d'espace à la banquette, à la grange ou au jardin, l'attente d'un beau jour explore ce matin. Gageons que leur espoir va se muer en certitude joyeuse, car rien n'autorise à penser que la Pentecôte, au seuil de l'été, sera moins brillante que les fêtes du premier Printemps, à peine au lendemain de l'Hiver.

Les piétons ont-ils besoin de conseils pour ces deux jours de grand mouvement. Evidemment oui. Mais pourquoi ne pas réserver à la foule des automobilistes les mots qui inspirent une claire sagesse et le souci très légitime de la protection des uns et des autres. Leur défilons-nous un sermon, des commandements ou même une murmurale. A quel bon ! Les automobilistes vont vite et ils ne nous entendront point. Qu'en grâce, si sient au moins le temps de lire cette invitation, qui a le poids d'un axiome et qu'ils trouveront inscrite en gros caractères sur certaine route de la côte d'opale : « Mieux vaut arriver tard que jamais ! »

Le Congrès national de la Mutualité française

Reims, 3 juin. — Le 16^e congrès de la Mutualité française a continué ce matin, ses travaux en assemblée plénière. La séance réunissait 10.000 congressistes.
Le congrès a adopté :
1^o Un vœu réclamant un statut légal pour les pharmaciens trop souvent soumis aux brimades administratives ;
2^o Un rapport de M. Jean Basset (Pas-de-Calais) souhaitant que la Mutualité organise des dispensaires de service de prévention, et des consultations obligatoires ;
3^o Un rapport de M. Mouet, Dubant (Haute-Saône), demandant aux Sociétés mutuelles la création de dispensaires gratuits ;
4^o Un rapport de M. Duclaux (Rhône), envisageant la création de cliniques de chirurgie et de maternité par les Unions départementales ;
5^o Un rapport de M. Métry (Bouches-du-Rhône), réclamant la création de centres de dépistage des fléaux sociaux (syphilis, cancer, tuberculose).
M. Gossart, vice-président de la Fédération, a fait adopter divers vœux tendant à faciliter l'action des caisses autonomes de retraites et les réalisations de la Mutualité, en face de l'article 28 de la loi des assurances sociales et demandant qu'une commission spéciale soit nommée avant pour mission de définir la méthode de réalisation du programme social de la Mutualité.

L'or du paquebot « Egypt »

Londres, 3 juin. — Le vapeur italien Artiglio est arrivé à Plymouth avec un chargement de pièces et de lingots d'or évalués à 50.000 livres sterling soit plus de 4 millions de francs, provenant du paquebot Egypt.

Un Américain tente de battre le record du vol du tour du monde

(Mondial P.P.)



JAMES J. MATTERN (à gauche) ET LE COLONEL CLARENCE YOUNG, QUI L'A AIDÉ A PRÉPARER SON RAID

New-York, 3 juin. — L'aviateur James Mattern a quitté ce matin, à 4 h. 20, (heure locale) l'aérodrome de Floyd Bennett, à destination de Berlin. Il tente de battre le record du vol du tour du monde.
Mattern, qui est âgé de 28 ans, est le premier aviateur qui tente de faire le tour du monde seul à bord de son avion. Le record actuel, datant d'il y a deux ans et détenu par Wiley Post et Harold Gatty, est de 8 jours, 7 h. et 51 minutes.
Au dernier moment, Mattern a décidé de tenter New-York-Berlin. L'itinéraire qu'il aurait arrêté passerait par la Sibirie, Nome et Fairbanks (Alaska), Edmonton, Alberta et New-York.
Le temps est favorable ; l'aviateur bénéficie d'un fort vent dans le dos. Il emporte 792 gallons d'essence et compte atteindre les côtes d'Irlande en 17 à 18 heures, et Berlin, en 21 à 22 heures.
Notons d'autre part que M. Mattern est attendu, au Bourget, dimanche 3 juin, vers midi. Des ordres ont été reçus d'Amérique pour la ravitailleur et lui fournir abri pour un repos de 6 heures.

Une femme empoisonne son mari et son fils

Angers, 3 juin. — A Verneuil-le-Fourrier, une femme en désaccord avec son mari et son fils leur a fait absorber un poison, et le mari a succombé. Depuis un an, le discord régnait dans le ménage de M. Bernier, et la situation était à ce point tendue que les deux hommes couchaient dans une chambre et la femme dans une autre. M. Bernier et son fils devaient également préparer leurs repas quand ils en avaient terminé avec les travaux des champs. Dans le pays, ils étaient considérés comme des gens paisibles ; l'opinion était loin d'être aussi favorable à la femme.
Jedi soir, rentrant chez lui à la tombée de la nuit, M. Bernier commença de faire cuire le dîner, mais, comme il manquait du lait, il se rendit chez un voisin pour en acheter un litre.
Pendant que la cuisine était ainsi désertée, la femme Bernier y pénétra et assaisonna d'un poison les aliments qui mijotaient.
Quelques heures plus tard, les deux cultivateurs se débattaient dans des douleurs terribles. Une voisine, entendant crier et râler, s'en fut chercher un médecin qui ne put empêcher M. Bernier de trépasser dans des souffrances atroces.
Son fils a été transporté à l'hôpital de Saumur dans un état alarmant. L'empoisonneuse a déclaré avoir fait absorber le contenu d'une fiole nerveuse. Elle a donné au sujet de la provenance de la fiole des indications qui ont été reconnues fausses.

M. Daladier a reçu MM. Georges Bonnet et Piétri

Paris, 3 juin. — M. Edouard Daladier, président du Conseil, a reçu ce matin, à la présidence du Conseil, M. Georges Bonnet, ministre des Finances, et M. François Piétri, ancien ministre.
A la descente du train ministériel, M. de Monzie et Appell ont déposé une gerbe de fleurs au Monument aux Morts de Coutances et ont ensuite été reçus à l'Hôtel de Ville par le Conseil municipal.

Avant la Conférence économique de Londres

(W.W.P.)
Les deux ministres ne sont rendus au Lycée, à 11 heures, où leur ont été présentés les professeurs, M. de Monzie a prononcé quelques paroles sur la prolongation de la scolarité et a invité les maîtres à observer les aptitudes de leurs élèves.
A midi, un grand banquet réunit autour des deux ministres les personnalités du département. Après divers orateurs, M. de Monzie, dans un splendide discours, a vanté les qualités de la race normande, race, dit-il, aventureuse, hardie, qui, par sa science, se concilie et se respecte.
Les ministres ont repris à 1 h. 22 le train pour Paris.

La situation du chômage reste inchangée dans le Nord

Le « Journal Officiel » publie les renseignements suivants :
Dans les divers centres industriels, on ne signale pas de changement de situation précédemment exposés. Les 71 fonds de chômage en activité allouent des secours à 31.938 chômeurs (27.650 hommes et 4.286 femmes), ainsi répartis :
7.799 par les fonds départementaux groupant 293 communes et 24.137 par les fonds municipaux dont ci-après : Roubaix, 3.634 ; Tourcoing, 1.380 ; Wattrelos, 721 ; Halluin, 704 ; Croix, 624 ; Cysoing, 317 ; Wasquehal, 218 ; Monvaux, 163 ; Flers, 127 ; Maroix, 120.
La semaine dernière, on comptait 32.625 chômeurs secourus, soit pour cette semaine une diminution de 689 unités.
En ce qui concerne le chômage partiel, 28 caisses spéciales allouent des secours à 2.305 ouvriers (2.000 hommes et 305 femmes) ; 1.154 d'entre eux sont secourus par les fonds départementaux et 1.151 par les caisses municipales, dont ci-après : Halluin, 778 ; Croix, 37.

Les fêtes du millénaire normand

Coutances, 3 juin. — Aujourd'hui, à ce lieu la Journée d'ouverture des fêtes du millénaire normand, sous la présidence de M. de Monzie, assisté de M. Pierre Appell, député de la Manche et des parlementaires du département.
A la descente du train ministériel, M. de Monzie et Appell ont déposé une gerbe de fleurs au Monument aux Morts de Coutances et ont ensuite été reçus à l'Hôtel de Ville par le Conseil municipal.

UNE CATASTROPHE dans une mine japonaise cause quarante-six morts et trente blessés

Tokio, 3 juin. — Une violente explosion s'est produite dans une mine, près de Sasabe.
Suivant les informations officielles reçues, quarante-six personnes ont été tuées et trente grièvement blessées.
— A Ashiku, un incendie a détruit complètement le grand théâtre Gionza. Il s'y a peu de victimes, mais le feu a été très violent.



Dans la salle principale du MUSÉE GÉOLOGIQUE DE LONDRES, où se tiendra la Conférence mondiale, les ouvriers achèvent l'installation des sièges et des pupitres.